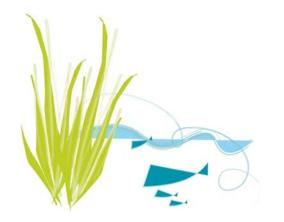


Journée technique d'information et d'échanges Mardi 7 septembre 2010 à Sainte Hélène sur Isère (73)



Avec le soutien de :



Rhône Alpes

Site: <u>www.riviererhonealpes.org</u> > Mél: <u>arra@riviererhonealpes.org</u> > Tél.: 04 76 70 43 47 > Fax: 09 55 07 64 75



## QUI SOMMES NOUS ?

Le rôle principal de l'association est l'animation du réseau d'acteurs pour une gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau à travers des actions permettant l'échange de connaissances et d'expériences.

En 2009, l'association compte **297 adhérents dont 82 structures** intervenant dans la gestion des milieux aquatiques (conseils généraux, administrations et établissements publics, syndicats de rivière, bureaux d'études, universités et centres de recherche).

## Les Objectifs : Favoriser la gestion intégrée des milieux aquatiques

L'article 2 des statuts, en exposant les objectifs de l'association, exprime sa vocation: « Favoriser la connaissance et l'échange entre les professionnels intervenant dans le domaine de l'eau. Le véritable enjeu pour tous les adhérents étant celui de l'amélioration de l'état des milieux aquatiques ».

## Les Activités de Rivière Rhône Alpes

Afin d'assurer l'animation générale du réseau et d'assister les professionnels qui s'investissent dans cette mission, l'association mène principalement 3 types d'actions :

- Organisation de journées techniques d'information et d'échanges afin de favoriser les échanges et de mutualiser les expériences des professionnels de l'eau :
  - Restauration physique des milieux aquatiques > Renouées du Japon: gestion et lutte > Gestion quantitative de la ressource en eau > Entretien des cours d'eau : Équipe rivière ou marché ? > Prendre en compte les zones humides dans la gestion des territoires > Plans de gestion des boisements de berge > Aspects juridiques et réglementaires de l'intervention sur terrain privé > Outils de la politique agricole > Techniques de génie végétal : bilan et perspectives > Restauration hydromorphologique des cours d'eau > Contrat de rivière > Petits aménagements piscicoles en rivière > Études paysagères et contrats de rivière > Contentieux dans le domaine de l'eau > Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine de l'eau > Impacts des seuils en rivière > Études hydrauliques et hydrologiques

Indicateurs biologiques de la qualité des milieux aquatiques > Agriculture et pollutions diffuses > Restauration physique des cours d'eau > Pédagogie et eau > Travaux post-crues > Hydroélectricité > Espaces de liberté des cours d'eau > Evaluation des procédures de gestion des milieux aquatiques > Zones humides > Conflits et médiation dans le domaine de l'eau > Inondations et PPR > Pollutions accidentelles > Gestion des espèces envahissantes > Gestion de l'eau et participation du public > Gestion des alluvions > Métier de chef d'équipe > Inondations et prévention réglementaire Gestion des milieux aquatiques > Gestion de crises : la sécheresse > Protection et restauration des berges > Restauration et entretien de la ripisylve > Gestion de crises : les inondations

- Élaboration de documents techniques: Enquête sur la représentativité des communes au sein des structures de gestion des milieux aquatiques > Recensement des réseaux de techniciens et gestionnaires des milieux aquatiques > Référentiel emploi/salaire > Annuaire professionnel des acteurs et gestionnaires des milieux aquatiques > Recueil de cahiers des charges études et travaux > Bordereau de prix unitaires
  - Et de cahiers techniques: Études quantitatives de la ressource en eau > Prévention et gestion des inondations en Rhône-Alpes > Communication dans le cadre du volet C des contrats de rivière > Fonctionnement des structures porteuses de procédures contractuelles.
- Animation du site internet : <a href="www.riviererhonealpes.org">www.riviererhonealpes.org</a> dont le forum est un espace de référence au niveau national pour les professionnels des milieux aquatiques (plus de 30 000 visites par mois).

## Les Moyens

Un conseil d'administration, deux animateurs à temps plein, une assistante administrative, des membres actifs, des ateliers thématiques et groupes de travail.

Des partenaires techniques et financiers : l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, la Région Rhône-Alpes, la DREAL Rhône-Alpes.

## Nous contacter:

## Les membres du conseil d'administration 2010-2011

NOM	ORGANISME	MAIL	TELEPHONE
Betty CACHOT Vice-Présidente	Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (69)	b.cachot@cc-pays-arbresle.fr	04 74 01 68 86
Aurélie CAMPOY	Commission Locale de l'Eau Drac-Romanche (38)	aurelie.campoy@drac-romanche.com	04 76 75 24 41
Maxime CHATEAUVIEUX	Syndicat Mixte Affluents du Sud-Ouest <mark>Lémanique</mark> (74)	technicien.symasol@orange.fr	04 50 72 52 04
Alain DUPLAN Trésorier	Syndicat Mixte Basse Vallée de l'Ain (01)	sbva-aduplan@wanadoo.fr	04 74 61 98 21
Sylvie DUPLAN	SIVM Haut Giffre (74)	duplan.giffre@orange.fr	04 50 47 62 02
Guillaume FANTINO	Observatoire des Sédiments du Rhône (69)	guillaume.fantino@ens-lsh.fr	06 75 71 69 82
Annabel GRAVIER Secrétaire	SIAH Bièvre Liers Valloire (38)	cle_sageblv@laposte.net	04 74 79 86 48
Jonathan MALINEAU	SIVU de l'Ay-Ozon (07)	sivu.ay@wanadoo.fr	04 75 34 94 98
Éric MURGUE	Syndicat Mixte Bassin Versant du Garon (69)	emurgue@smagga-syseg.com	04 72 31 38 14
Alice PROST Présidente	Syndicat Mixte Territoires de Chalaronne (01)	alicep-srtc@orange.fr	04 74 55 20 47
Emmanuel RENOU	SIVM Haut Giffre (74)	renou.giffre@orange.fr	04 50 47 62 04
Cécile VILLATTE	Syndicat Interdépartemental Guiers et Affluents (38)	cvillatte.siaga@wanadoo.fr	04 76 37 26 26

## Les Relais Départementaux

DEPARTEMENT	NOM	ORGANISME	MAIL	TELEPHONE
Ain (01)		SM des Territoires de Chalaronne	alicep-srtc@orange.fr	04 74 55 20 47
Ardèche (07)  Jonathan  SIVU de  MALINEAU  I'Ay			sivu.ay@wanadoo.fr	04 75 34 94 98
Drôme (26)	Richard CARRET	Com. Communes Rhône Valloire  rcarret@ccrv.fr  04		04 75 03 05 36
Isère (38)  Annabel GRAVIER  St		Syndicat Bièvre Liers Valloire	cle_sageblv@laposte.net	04 74 79 86 48
1   loire (42)   '		Syndicat Mixte du Lignon	syndicat.riviere.lignon@syndicat- environnement.com	04 77 58 03 71
Rhône (69) Stéphane SAGYRO GUERIN Yzeron		SAGYRC Yzeron	s.guerin.yzeron@wanadoo.fr	04 37 22 11 56
Savoie (73)  Renaud  CISALB  JALINOUX  Lac du Bourget		renaud.jalinoux@cisalb.fr	04 79 70 64 70	
Haute Savoie (74)		SIVM du Haut Giffre	renou.giffre@orange.fr	04 50 47 62 04

## Les salariés du réseau

Julien BIGUÉ - Directeur : <u>julien.bigue@riviererhonealpes.org</u>
Nicolas VALÉ - Chargé de mission : <u>nicolas.vale@riviererhonealpes.org</u>
Samira STOULI - Assistante administrative : <u>arra@riviererhonealpes.org</u>



Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble

Web: www.riviererhonealpes.org > M@il: arra@riviererhonealpes.org > Tél.: 04 76 70 43 47 > Fax: 09 55 07 64 75

## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Contexte: La lutte contre les espèces invasives est une problématique partagée par les gestionnaires des milieux aquatiques. Parmi les plus répandues, les renouées du Japon et leurs hybrides posent de sérieux problèmes du fait de leurs capacités de développement, de reproduction et d'impact sur la biodiversité et les milieux.

De nombreuses méthodes de lutte contre cette espèce ont été développées sans toutefois permettre une éradication totale des foyers. Au delà des traitements curatifs et ponctuels, il convient de mettre en place une stratégie globale de gestion de l'espèce.

### Contenu

Cette journée commencera par fournir des éléments de compréhension de l'impact écologique des renouées sur les milieux aquatiques et sur la biodiversité.

Une présentation des méthodes de diagnostic et de définition de la stratégie globale à l'échelle d'un bassin versant sera réalisée. Elle sera suivie de préconisations en matière de gestion et de lutte.

Des retours d'expériences seront présentés : cartographie des zones contaminées, outils de communication et de sensibilisation, prise en compte des invasives dans les marchés de travaux. Une sortie de terrain sur sites contaminés sera organisée afin de bénéficier de retours d'expériences sur des techniques de lutte mécanique.

### 09h00

## Accueil des participants

09h15 Éléments de compréhension scientifique et retour sur la lutte biologique

Impacts écologiques des renouées. Lutte biologique.

Esther GERBER - CABI Europe-Switzerland

10h00 Méthodes de diagnostic et stratégies de lutte

Conseils et préconisations en matière de gestion : mesures préventives, mesures éradicatrices et mesures de contrôle.

Mireille BOYER - Concept Cours d'EAU

11h30 Retours d'expériences sur la communication et la sensibilisation

Film de sensibilisation, fiches techniques, réunion publique

Marie MAUSSIN - Conseil Général de la Savoie

Daniel TAVEL - Président du Syndicat de gestion de l'Aitelène et affluents



## Déjeuner

15h00 Visite de sites d'expérimentation et démonstration pédagogique

Retour d'expériences sur des techniques et expérimentation de lutte : concassage sur atterrissements, immersion de matériaux, fauche, végétalisation compétitrice.

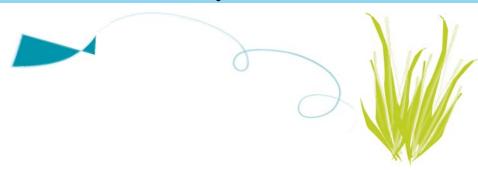
Arrachage manuel sur site en cours d'invasion naturelle

Jean-Pierre ARGOUD / Nadine DESCHAMPS - Conseil Général de la Savoie André VAIRETTO - Président du Syndicat de gestion des cours d'eau de la Combe de Savoie Amont

Renouée du Japon : Gestion et lutte

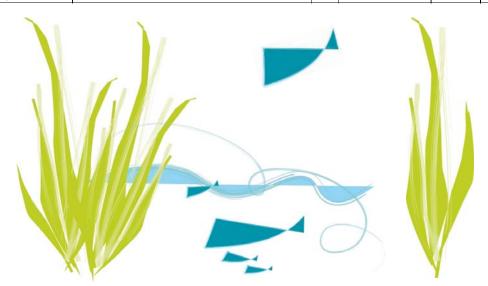
## 17h00

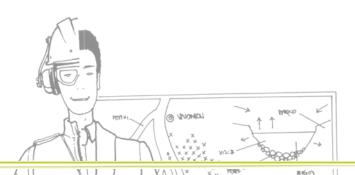
## Fin de journée



## LISTE DES PARTICIPANTS

ſ	NOM		FONCTION	ORGANISME	CP	VILLE	TELEPHONE	MAIL
		Bernard	Président	Association de GEstion et de Suivi Environnemental du bassin du Formans (AGESEF)	01600	SAINTE EUPHEMIE	04 74 00 69 28	bernard.abdilla@wanadoo.fr
2	ALZATE			Conseil Régional Rhône Alpes - Direction Environnement et Énergie	69751	CHARBONNIERES LES BAINS	04 72 59 55 20	
3		Louisa	Chargé de mission					lalzate@rhonealpes.fr
3	ARGOUD	Jean-Pierre	Technicien de rivière	Conseil Général de Savoie - SATERCE	73000	CHAMBÉRY	04 79 96 75 38	jean-pierre.argoud@cg73.fr
4	BALME - DEBIONNE	Maud	Chargée de mission	Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans (SACO)	38520	BOURG D'OISANS	04 76 11 01 09	maud.balme@intercommunal-oisans.fr
5	BARDON	Benjamin	Conducteur de travaux	Entreprise Berlioz	73020		04 79 72 04 12	bardon@berlioz-paysagiste.com
6	BARDOU	Olivier	Ingénieur	Direction Départementale des Territoires de l'Isère (DDT 38)	38040	GRENOBLE CEDEX 09	04 56 59 46 49	olivier.bardou@isere.gouv.fr
7	BELLANGER	Cécilia	Technicienne de rivière	Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'ALagnon et de ses affluents (S.I.G.A.L)	15500	MASSIAC	04 71 23 07 11	alagnon@wanadoo.fr
8	BIELAKOFF	Olivier	Technicien de rivière	Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV)	38250	LANS EN VERCORS	04 76 94 38 35	olivier.bielakoff@pnr-vercors.fr
9	BIGUE	Julien	Directeur	Association Rivière Rhône Alpes	38000	GRENOBLE	04 76 70 43 47	julien.bigue@riviererhonealpes.org
10	BILHET	Claude	1er adjoint - Elu	Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA)	05140	ASPRES SUR BUËCH		mairie.luslacroixhaute@orange.fr
11	BOIVIN	Jean Pierre	Président	Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA)	05140	ASPRES SUR BUËCH	09 66 44 21 26	smigiba05@orange.fr
12	BOVET	Christian	Directeur	SARL BOVET	73100	GRÉSY SUR AIX	04 79 61 15 99	contact@bovet-christian.com
13	BOYER	Mireille	Ingénieur Conseil	Concept Cours d'Eau (CCEAU)	73230	VEREL PRAGONDRAN	04 79 33 64 55	mireille-boyer@wanadoo.fr
14	BRUGGEMAN	Jessica	Garde technicienne	Syndicat Intercommunal de la Gresse et du Drac aval (SIGREDA)	38450	VIF	04 76 75 16 39	jessica.bruggeman@drac-romanche.com
15	CACHERA	Sébastien	Chargé de mission	Comité InterSyndical pour l'Assainissement du Lac du Bourget (CISALB)	73000	CHAMBÉRY	04 79 70 64 67	sebastien.cachera@cisalb.fr
16	CACHOT	Betty	Chargée de mission	Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (SYRIBT)	69592	L'ARBRESLE Cedex	04 74 01 68 86	b.cachot@cc-pays-arbresle.fr
17	CAMPOY	Aurélie	Chargée de mission	Commission Locale de l'Eau du Drac et de la Romanche	38450	VIF	04 76 75 16 39	aurelie.campoy@drac-romanche.com
18	CARTON-VINCENT	Peggy	Educatrice pédagogique	Naturama	69230	ST GENIS LAVAL	04 78 56 27 11	peggy_naturama@yahoo.fr
19	CHARBONNIER	Laurent	Technicien de rivière	Syndicat Mixte Veyle Vivante (SM2V)	01540	VONNAS	04 74 50 26 70	lcharbonnier@veyle-vivante.com
20	CHAUVIN	Perrine	Chargée de mission	Syndicat Mixte d'Étude du Contrat de Rivière des Usses (SMECRU)	74270	FRANGY	04 50 01 46 99	smecru@gmail.com
21	COTTET	Marylise	Doctorante	Université Lyon 3 - UMR 5600 EVS	69342	LYON Cedex 07	04 37 37 65 27	marylise.cottet@ens-lyon.fr
22	CROSAZ	Yves	Gérant ingénieur écologue	Association française de Génie Biologique pour le contrôle de l'érosion des sols (AGEBIO)	38530	PONTCHARRA	04 76 13 23 36	secretaire@agebio.org
23	DEMENTHON	Nicolas	Chargé d'études - dessinateur	SINBIO Rhône-Alpes	67600	MUTTERSHOLTZ	03 88 85 17 94	nicolas.dementhon@sinbio.fr
24	DESCHAMPS	Nadine	Technicienne de rivière	Conseil Général de Savoie - SATERCE	73018	CHAMBÉRY	04 79 96 75 39	nadine.deschamps@cg73.fr
25	DUPLAN	Alain	Technicien de rivière	Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Basse Vallée de l'Ain (BVBVA)	01150	BLYES	04 74 61 98 21	sbva-aduplan@wanadoo.fr
26	DUTREIGE	Benjamin	Chargé de travaux	Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels - Antenne de l'Ain (CREN 01)	01800	CHARNOZ	04 74 34 98 61	benjamin.dutreige@espaces-naturels.fr
27	FANTINO	Guillaume	Chargé de mission	Observatoire des Sédiments du Rhône	69342	LYON Cedex 07	04 37 37 63 52	guillaume.fantino@ens-lsh.fr
28	FONTAINE	Mathilde	Chargée d'études	Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) du Val d'Authie	62390		03 21 04 05 79	contact@cpie-authie.org
29	GAGET	Vincent	Naturaliste	Syndicat Mixte du Rhône, des Îles et des Lônes (SMIRIL)	69520	GRIGNY	04 37 20 19 20	
30	GERBER	Esther	Recherche scientifique	Syndicat mixte du Rhone, des iles et des Lones (SMIRIL)  CABI Europe - Switzerland	CH-2800	DELEMONT	+41 (0)32 4214876	vincent-gaget-smiril@orange.fr
31	GERLAUD	Maurice	Responsable entretien	MILLET Paysage Environnement	73420		04 79 61 51 42	e.gerber@cabi.org etudes@millet-paysage.com
32	GERLAUD	Lionel	Conducteur de travaux	77.00	38100	GRENOBLE GRENOBLE	04 76 96 64 22	
$\vdash$				Union des associations syndicales de l'Isère				union-as@orange.fr
33	GIRARD	Didier	Technicien de rivière	Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA)	38480	PONT DE BEAUVOISIN GRENOBI E	04 76 37 26 26	dgirard.siaga@wanadoo.fr
34	GLENAT	Yvan	Conducteur de travaux	Association Syndicale de Comboire à l'Echaillon	38100	ONENODEE	04 76 48 00 58	as.de.comboire@wanadoo.fr
35	GOTTELAND	Pierre	Chargé de mission	Centre Régionale d'Information er de Suivi des Espèces exotiques envahissantes (CRISE)	73000	CHAMBERY	04 70 44 30 69	pierre.gotteland@sfr.fr
36	HEBERT	Marie	Chargée de mission	Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature Haute-Savoie (FRAPNA 74)	74000	ANNECY	04 50 67 16 17	marie.hebert@frapna.org
37	JULLIAN	Vincent	Adjoint technique	Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB)	38110	LA TOUR DU PIN	04 74 83 34 55	secretariat@bassin-bourbre.fr
38	LAPAUZE	Pierre	Ingénieur DPF	DDT Savoie	73011	CHAMBERY	04 79 71 73 64	pierre.lapauze@equipement-agriculture.gouv.fr
39	LECACHER	Sophie	Chargée de mission	Communauté de Communes du Val d'Arly	73400	UGINE Cedex	04 79 37 34 99	sophie.lecacher@ugine.com
40	LHOSTE	Laurent	Chargé d'affaire	HYDRETUDES	74370	ARGONAY	04 50 27 17 26	laurent.lhoste@hydretudes.com
41	LOISEAU	Pierre	Technicien de rivière	Communauté de Communes du Genevois	74160	ARCHAMPS	04 50 95 91 42	ploiseau@cc-genevois.fr
42	MARCAGGI	Grégory	Co-Gérant	CORRIDOR	38300	CHATEAUVILLAIN	04 74 27 22 69	gma@corridor.fr
43	MARTIN	Océane	Technicienne de rivière	Communauté de Communes Rhône Valloire	26140	ALBON	04 75 03 50 30	asst.hydrau@ccrv.fr
44	MAUSSIN	Marie	Technicienne de rivière	Conseil Général de Savoie - SATERCE	73000	CHAMBÉRY	04 79 96 75 05	marie.maussin@cg73.fr
45	MICHEL	Sébastien	Ingénieur Chargé d'Affaires	INGEDIA	69673	BRON Cedex	04 72 15 66 00	s.michel@ingedia.fr
46	OBRY	Dorian	Technicien de rivière	Syndicat Intercommunal de la Gresse et du Drac aval (SIGREDA)	38450	VIF	04 76 75 16 39	dorian.obry@drac-romanche.com
47	PAYEN	Cécile	Chargé de mission	Conseil Régional Rhône Alpes - Direction Environnement et Énergie	69751	CHARBONNIERES LES BAINS	04 72 59 40 00	cpayen@rhonealpes.fr
48	PETIT-MARTENON	Vincent	Technicien d'études	SINBIO	67600	MUTTERSHOLTZ	03 88 85 17 94	contact@sinbio.fr
49	PROST	Alice	Chargée de mission	Syndicat des Rivières des territoires de Chalaronne	01400	CHATILLON SUR CHALARONNE	04 74 55 20 47	alice.prost@orange.fr
50	RAMEAUX	Claire	Technicienne environnement	Conseil Général de Savoie - Direction de l'Environnement - Unité Paysage	73000	CHAMBÉRY	04 79 96 75 05	claire.rameaux@cg73.fr
51	RAVEL	Violette	Technicienne de rivière + ANC	Conseil Général du Rhône - Service Agriculture et Environnement	69483	LYON Cedex 03	04 26 72 82 49	violette.ravel@rhone.fr
52	RENOU	Emmanuel	Technicien de rivière	Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du Haut-Giffre (SIVM Haut Giffre)	74440	TANINGES	04 50 47 62 04	renou.giffre@orange.fr
53	ROUX	Christine	Elue	Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA)	05140	ASPRES SUR BUËCH	09 66 44 21 26	smigiba05@orange.fr
54	TABARAND	Sylvie	Technicienne	Syndicat Mixte du Rhône, des Îles et des Lônes (SMIRIL)	69520	GRIGNY	04 37 20 19 20	sylvie-tabarand-smiril@orange.fr
55	TALGUEN	Régis	Technicien de rivière	Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC)	74540	ALBY SUR CHERAN	04 50 68 26 11	regis.talguen@si-cheran.com
56	TAVEL	Daniel	Président	Syndicat de gestion de l'Aitelène et affluents				
57	VAIRETTO	André	Président	Syndicat de gestion des cours d'eau de la Combe de Savoie Amont				
58	VALE	Nicolas	Chargé de mission	Association Rivière Rhône Alpes	38000	GRENOBLE	04 76 70 43 47	nicolas.vale@riviererhonealpes.org
			1	<u> </u>	-			
59	VASSAS	Caroline	Chargée de mission	Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA)	05140	ASPRES SUR BUËCH	09 66 44 21 26	inoquer.smigiba@orange.fr
59 60	VASSAS WICHROFF	Caroline Emilie	Chargée de mission Chargée de mission	Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA)  Syndicat du Haut-Rhône (SHR)	05140 73170		09 66 44 21 26 04 79 36 78 92	inoguer.smigiba@orange.fr info@haut-rhone.com

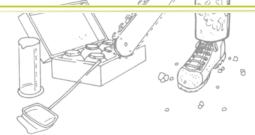




# Éléments de compréhension scientifique et retour sur la lutte biologique

Impacts écologiques des renouées. Lutte biologique

Esther GERBER
CABI Europe-Switzerland

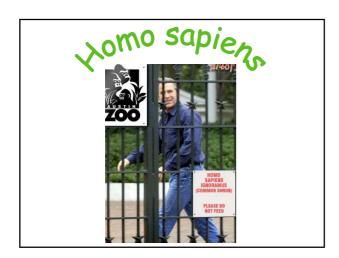


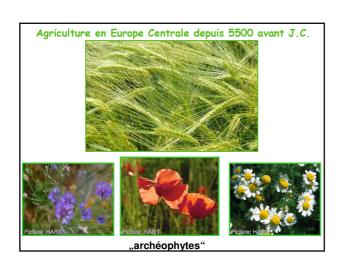


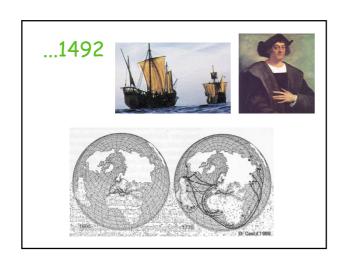


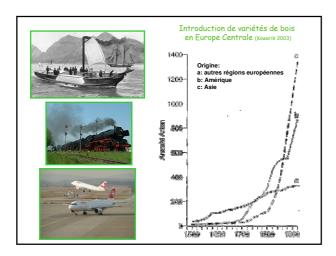


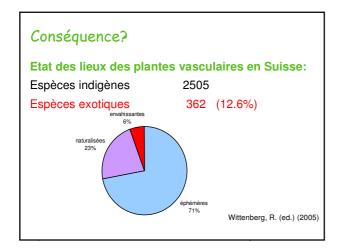




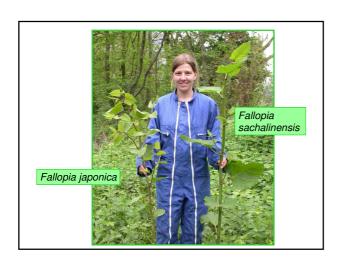


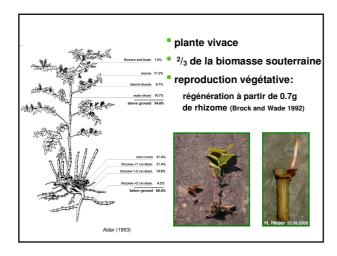


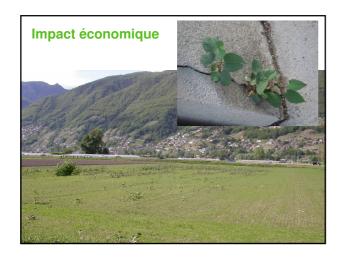






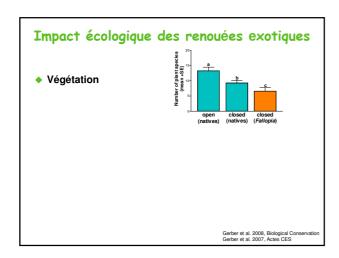


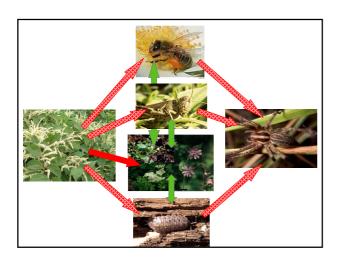


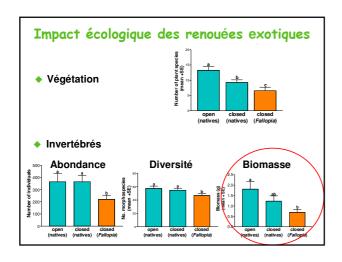




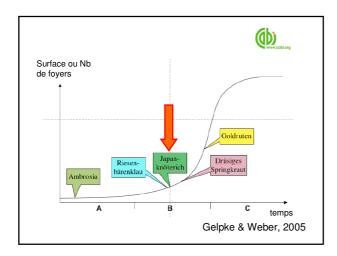








# Impact écologique, ...aussi sur les vertébrés Rana clamitans aux USA (Maerz et al. 2006)



## **Conclusions**

- Gros impact négatif sur la flore et sur la faune
- => L'expansion de ces espèces doit être empêchée

## .. pourquoi ne pas laisser faire la nature?

"Les espèces introduites depuis longtemps ("archéophytes") sont parfaitement intégrées dans les écosystèmes en Europe"

Distribution "connectée" => migration des antagonistes naturels facilitée

...quelle chance pour une migration naturelle Japon – Europe?

"Les plantes exotique envahissantes seront mangées un jour par les insectes de chez nous"

"Les invasions sont rapides - l'évolution est lente " (M. H. Williamson)



## Méthodes et stratégies de lutte: Mireille Boyer

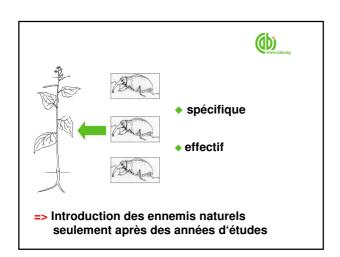
Lutte biologique classique contre la renouée du Japon

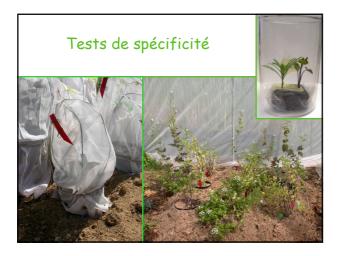
## Lutte biologique classique contre les plantes envahissantes

- Contrôle d'une plante envahissante par l'introduction d'un / plusieurs ennemis naturels spécialisés (insectes, acariens, pathogènes), présents à son lieu d'origine
- Une fois introduit, l'antagoniste naturel s'établit, se reproduit, se propage et a un effet durable sur la plante ciblée
- ◆ But: √ arrêter la progression de la plante nuisible
  - √ diminuer son abondance à un niveau écologiquement et/ou économiquement acceptable
  - rétablir la diversité biologique dans les régions infestées

# Lutte biologique classique contre les plantes envahissantes

- appliquée depuis > 100 ans
- dans 70 pays
- ◆ contre >130 plantes invasives
- ♦> 350 antagonistes relâchés

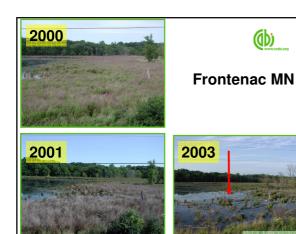












## Lutte biologique classique contre les plantes envahissantes

« **+** »

- durable
- écologique
- économique:

Taux de réussite: 50% (SA) Coûts: Ø > 1:200 (AUS) « **-** »

- ◆ pas une solution rapide
- risque d'attaque des plantes non-cible

## Attaque des plantes non-cible

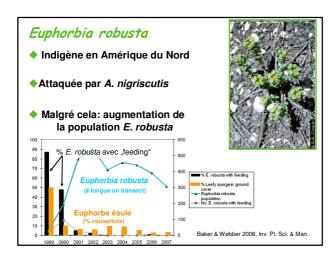
## Euphorbe ésule

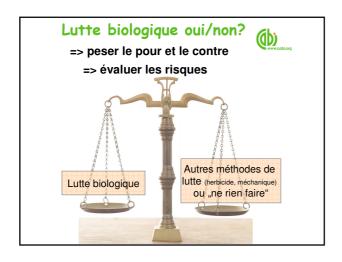
- Origine: Eurasia
- Signalée depuis 1827 en Amérique du Nord
- Envahissante (prairies et pâturages; > 2'000'000 hectares infestés)
- Aphtona nigriscutis
- Relâché en 1989

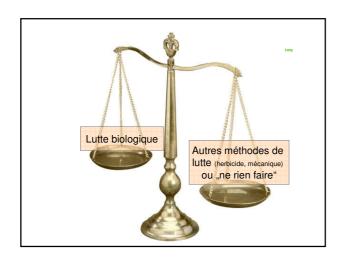


_	_
7	

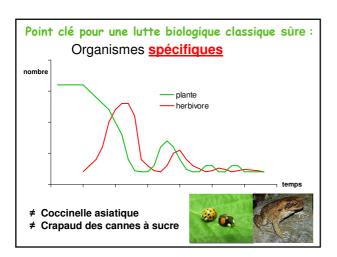






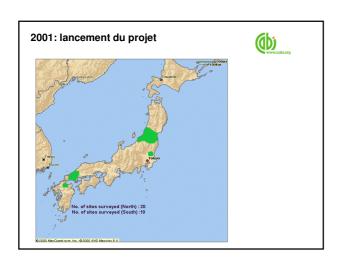


# Point clé pour une lutte biologique classique sûre: Organismes spécifiques Petite Tortue, Vanesse de l'Ortie Azuré de la Sanguisorbe (Liste rouge en Allemagne) "En raison de la présence très localisée de sa plante-hôte, l'azuré de la sanguisorbe est en danger."











# Tests de spécificité: une longue liste de plantes à tester Plantes cultivées (maïs, blé, pomme de terre, sarrasin,...) Plantes ornementales Plantes indigènes (37 espèces) Plantes génétiquement proches: - même genre: p.ex. Renouée faux liseron, Fallopia convolvulus) - même tribu: p.ex. Polygonum ssp.: Renouée bistorte, Renouée douce, etc.) => 90 espèces / variétés de 20 familles différentes







## Aphalara itadori



- 5 ans de recherche, testé sur 90 espèces/varietés de plante
- Développement complet sur la renouée du Japon, de Sakhaline et deux hybrides; en nombre faible également sur *Muehlenbeckia complexa* => organisme suffisamment spécifique

Shaw et al. 2009, Biological Control

 9 Mars 2010: autorisation du "Minister of Wildlife" de lâcher A. itadori en GB pour lutter contre la renouée du Japon

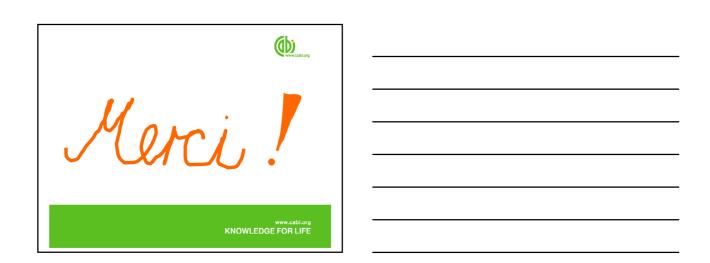


## Aphalara itadori



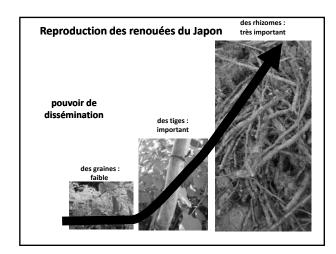
- ► Avril 2010: lâché dans des sites pilotes en GB
- ▶ programme de monitoring jusqu'en 2015
- ... en cas de succès: introduction aussi en Europe continental

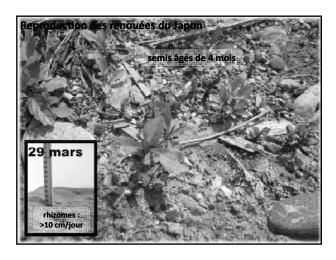
# Autre projets de lutte biologique contre les plantes invasives en Europe Ambroisie à feuilles d'armoise introduction de Zygogramma suturalis 1985 et 1990 en Croatie Mimosa chenille INVADER (www.uc.pt/invasoras) Balsamine glanduleuse CABI UK (www.cabi.org) Azolla fausse fougère et Hydrocotyle fausse renoncule CABI UK (www.cabi.org)





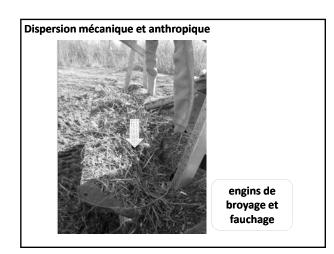


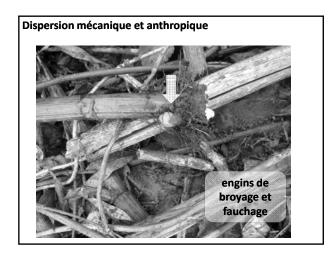




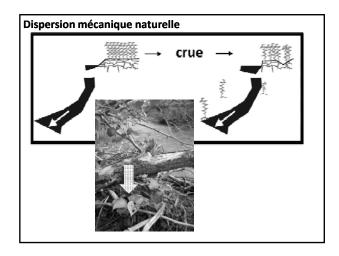
Reproduction des renouées du Japon	
Bouture	
de tige sur	
la Durance	
Reproduction des renouées du Japon	
THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PERSON OF THE	
rhizomes	
142 m / m³sol	
15 1 XXX	
Dispersion mécanique et anthropique remblai	
Tembrai	

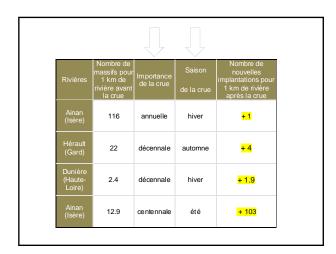






Dispersion mécanique et anthropique	
	-
1100000	
fauches au	_
bord de l'eau	
/	
Dispersion mécanique et anthropique	]
Dispersion mecanique et antinopique	
	-
	-
	-
GAMMA WASSEN	
	-
déchets verts	
Dispersion biologique naturelle	
2.0pc.3ion biologique naturene	
	-
castor !!	





■hydrologie moyenne : dispersion permanente, discrète et efficace

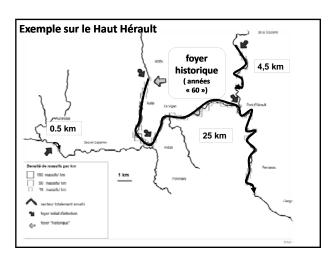
■hydrologie exceptionnelle : dispersion massive !!!!

+ importance de la saison

## **Exemple sur les Collières (hydrologie moyenne) :**

44 massifs en 2001 157 en 2008 (X3.6)

400 m² en 2001 5000 m² en 2008 (x13)



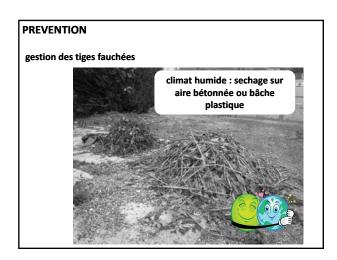


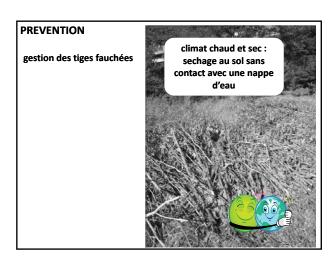


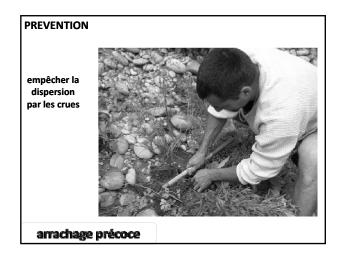
PREVENTION	
Eviter les débardages dans les zones infestées	

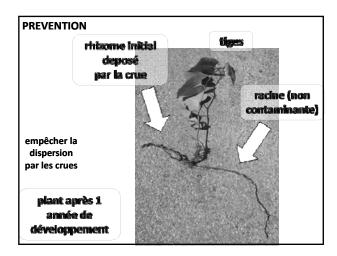


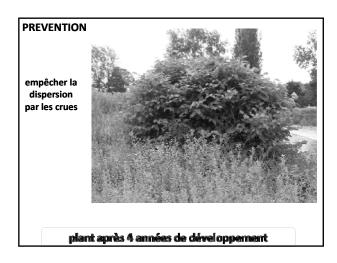










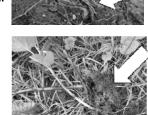


PREVENTION	
empêcher la LUTTE CONTRE LES dispersion par les crues RENOUEES DU JAPON	
	1
MOYENS DE LUTTE	
Techniques de régulation : Plante toujours présente, mais rétablissement	
d'une diversité floristique et faunistique (suivant la banque de graines dans le sol) ! ne bloque pas la dispersion de la plante sur les cours d'eau => bien adapté à la réhabilitation de milieux qui ne participent pas à la dissémination	
Techniques d'éradication	
Plante détruite sans possibilité de régénération	
TECHNIQUES DE REGULATION	
fauches intenses	

# **TECHNIQUES DE REGULATION** fauches intenses **TECHNIQUES DE REGULATION** lutte biologique (premiers lâchers en 2010) Aphalara itadori source : CABI (organisation internationale de développement agronomique) TECHNIQUES DE REGULATION décapage superficiel des rhizomes **TECHNIQUE TRES** PENIBLE ET A HAUT **RISQUE DE** DISPERSION !!!!!!

# MOYENS DE REGULATION décapage superficiel des rhizomes mise à nu du système souterrain

TECHNIQUE TRES
PENIBLE ET A HAUT
RISQUE DE
DISPERSION !!!!!!



perte involontaire de fragments de rhizomes

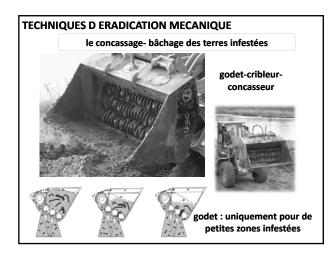
#### **TECHNIQUE D ERADICATION ?????**

#### **LES HERBICIDES**

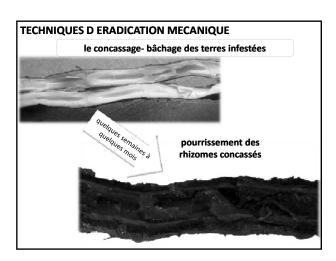
depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2009, aucun herbicide n'est autorisé à moins de 5 m des cours d'eau

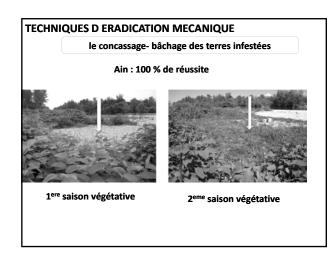
efficacité très variable

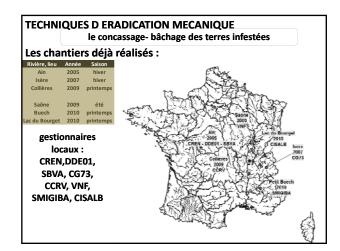
# TECHNIQUE D ERADICATION ????? LES HERBICIDES N ++

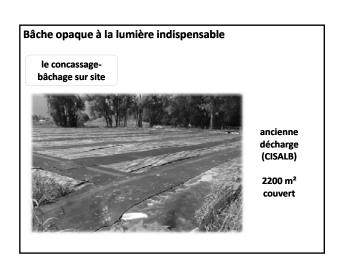






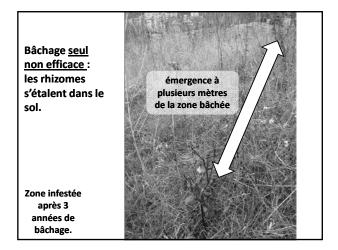




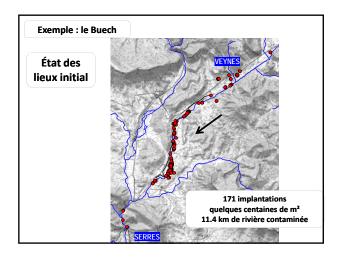


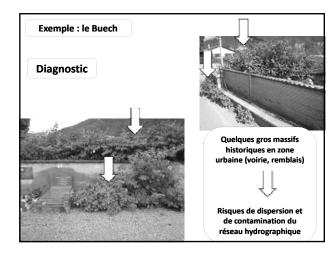
TECHNIQUES D ERADICATION MECANIQUE	
le concassage- bâchage sur	
berge	
Bâche opaque à la lumière indispensable	
TECHNIQUES D ERADICATION MECANIQUE	
le concassage- bâchage sur une	
aire aménagée	
The state of the s	
Bâche opaque à la lumière indispensable	
Bâchage seul :	
technique non éradicatrice.	

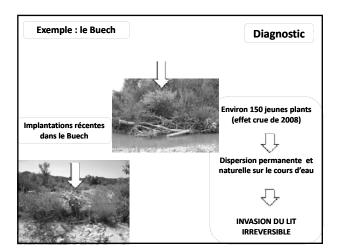
Zone infestée après 3 années de bâchage.







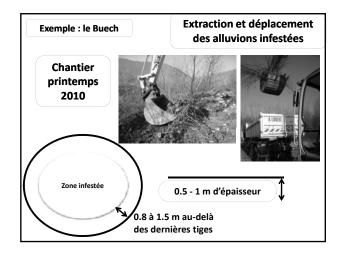


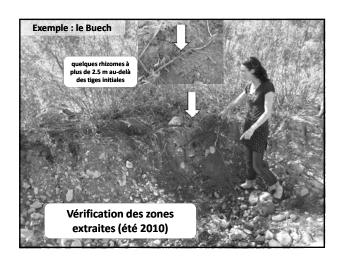


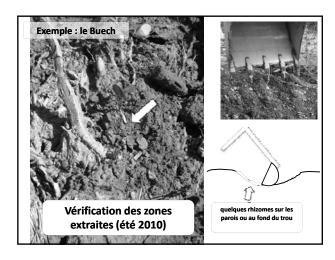
Stratégie mise en œuvre

-éradication des renouées sur tout
le haut bassin versant

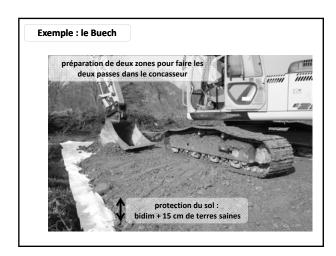
- mesures préventives pendant la
durée d'éradication (arrachage
précoce – information
sensibilisation)

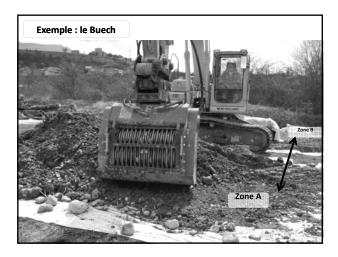


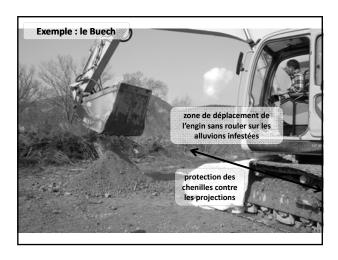


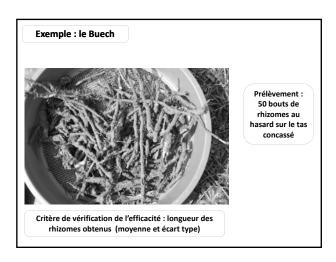




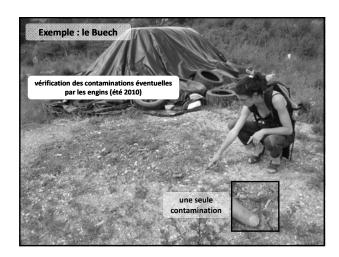












Exemple : le Buech

#### Bilan de l'extraction (7 massifs) :

#### Points positifs:

- + une seule contamination (sur l'aire de concassage)
- + pas de rhizomes au-delà de 90 cm de profondeur

#### Difficultés techniques :

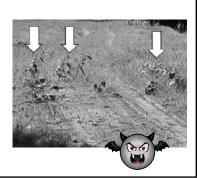
- franchissement des « adoux » (petites annexes hydrauliques)
- récupérer toutes les alluvions infestées avec le godet
- optimiser le coût du chantier entre volume déplacé et temps passé pour l'extraction (quelques rhizomes latéraux à plus de 2.5 m des dernières tiges aériennes)

Conclusion : un passage en fin d'été pour vérifier les zones d'extractions et si besoin enlever à la main les rhizomes restants (durée : 15/20 minutes/zone si présence de rhizomes)

#### TECHNIQUES D ERADICATION MECANIQUE

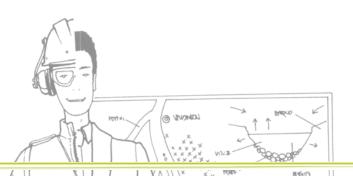
le concassage- bâchage des terres infestées

TECHNIQUE A HAUT RISQUE DE DISPERSION !!!!!!



• <u>l'absence d'évaluation</u> régulière.

TECHNIQUES D ERADICATION MECANIQUE	
le concassage- bâchage des terres infestées	
TECHNIQUE A HAUT RISQUE DE DISPERSION !!!!!!  nettoyage soigneux et systématique des engins	
avant et après le chantier	
CONCLUSION	
Principales causes d'échec des programmes de lutte :	·
• un <u>diagnostic insuffisant</u>	
- incohérence géographique des actions	
- utilisation de techniques inadaptées	
• une <u>mise en œuvre partielle</u> des actions du plan de lutte	
(maîtres d'ouvrage multiples / actions non régulières )	
efficacité de dispersion de la plante >> efficacité des actions de lutte	



## Retours d'expériences sur la communication et la sensibilisation

Film de sensibilisation, fiches techniques, réunion publique

Marie MAUSSIN & Daniel TAVEL

Conseil Général de la Savoie &

Syndicat de gestion de l'Aitelène et affluents (Président)















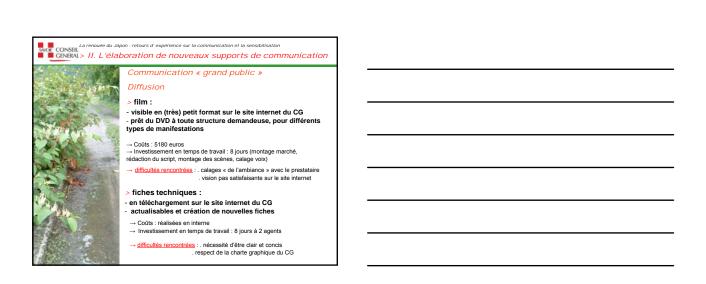
















# Visite de sites d'expérimentation et démonstration pédagogique

Retour d'expériences sur des techniques et expérimentation de lutte : concassage sur atterrissements, immersion de matériaux, fauche, végétalisation compétitrice. Arrachage manuel sur site en cours d'invasion naturelle

Jean-Pierre ARGOUD / Nadine DESCHAMPS & André VAIRETTO

Conseil Général de la Savoie &

Syndicat de gestion des cours d'eau de la Combe de Savoie Amont

(Président)



Site 1
Gravière de Pré la Chambre – immersion de matériaux infestés



#### Descriptif du site

Le site est une ancienne gravière située sur la commune de Chamousset.

L'Etat représenté par la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Savoie, maître d'ouvrage des travaux, a choisi ce site pour l'immersion des matériaux inertes non valorisables et infestés de rhizomes de renouée du Japon issus de l'arasement des atterrissements de l'Isère, rivière domaniale.

#### Descriptif des travaux d'immersion

Dans le cadre des études préalables d'arasement des atterrissements de l'Isère et notamment du devenir des matériaux infestés, six sites de gravières entre Albertville et Chamousset ont été comparés à travers une grille d'évaluation comportant des critères réglementaires, physiques, environnementaux et socio-économiques. A l'issu de cette étude, le site de Pré la Chambre a été retenu.

Un dossier réglementaire d'installation de stockage de déchets inertes a abouti à un arrêté préfectoral d'autorisation en octobre 2008. La commune de Chamousset a acquis en 2009 la gravière et une convention d'occupation temporaire a été signée en mai 2009 entre la commune et la DDT pour le dépôt des matériaux pour une durée de 3 ans.

La surface du plan d'eau est de l'ordre de 5 hectares. Le volume utile de matériaux à déposer est estimé à 306 000 m³ pour une tranche d'eau libre de 2 m.

Cette première tranche de travaux a concerné un volume de matériaux à immerger de 36 000 m<sup>3</sup>, soit 11,8 % du volume utile.

Les modalités d'exécution des travaux d'immersion sont les suivantes :

- Mise en place avant le commencement des travaux d'un long barrage flottant autour de la zone de déversement pour récupérer le maximum de rhizomes flottants.
- Une zone d'accès unique pour l'ensemble des travaux d'immersion.
- A partir de cette zone d'accès un remblai central au dessus du niveau d'eau sur lequel les camions avancent pour le déchargement.
- En fin de déchargement, une pelle à long bras replacera les matériaux issus du remblai jusqu'au niveau défini pour la hauteur d'eau à conserver au dessus des matériaux déposés.
- En fin de chantier, nettoyage des engins à chenille.
- Inspections répétées et minutieuses des rives du plan d'eau pendant toute la période végétative pour récupérer et détruire tout rhizome échoué et vivant.

Maître d'ouvrage des travaux : Etat (MEEDDM) Maître d'œuvre des travaux : DDT de Savoie

Entreprise : SOCCO

Date de réalisation des travaux : de janvier à mars 2010

Coût des travaux:

• Préparation du chantier : 3600 € HT

• Mise en place barrage flottant (500 m): 3.20 € HT / ml

Déblais mis en gravière (chargement et transport sur 4.5 Km) : 3 € HT/m³

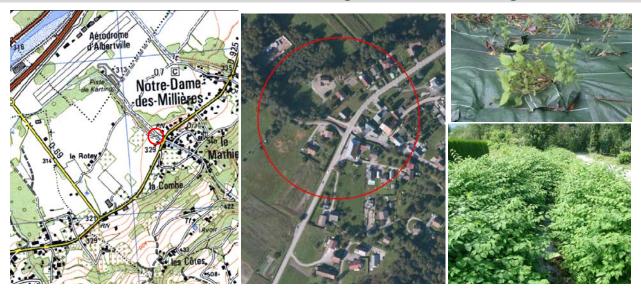




#### Intérêts de la visite

- Constat de l'efficacité du barrage flottant.
- Précautions à prendre pour éviter toute contamination des rives du plan d'eau.
- Récupération et devenir des corps flottants.
- Réaménagement du site (réhabilitation écologique).

### Site 2 ruisseau de la Combaz - Végétalisation de berges



#### Descriptif du site

Le site est situé en aval immédiat du pont de la Route Départementale 925, en direction de Notre-Damedes Millières. Les berges étaient avant aménagement envahies par la renouée du Japon en un massif uniforme et dense. Les enjeux du secteur sont des 3 ordres : sécurité voirie, stabilité des berges et paysager.

#### **Aménagement**

Du fait de son accessibilité aisée et du besoin d'intervention lié aux enjeux cités, le site a été choisi par le Syndicat intercommunal qui gère les cours d'eau pour une expérimentation de revégétalisation avec pour objectif, non pas d'éliminer la renouée, mais de lui allouer une végétation concurrente adaptée au cours d'eau. Cette action s'insère dans un programme complet de gestion de la renouée. L'aménagement a été réalisé après 4 années de fauches répétées (1 fauche/mois en période estivale).

Le principe d'aménagement retenu a consisté sur 90 mètres de berges en :

- la pose d'une bâche opaque (toile de paillage type polypropylène 130 g/m²). Cette toile a pour but d'empêche les pousses de renouée en les privant de lumière, elle sera enlevée à l'issue de 4 année végétative, selon l'état de croissance des végétaux implantés et la virulence observée des rhizomes de renouée, elle pourra être maintenue plus longtemps en cas de nécessité;
- la mise en place de 1 440 boutures de saules, diamètre 2-4 cm, longueur 80 cm, à raison de 4 pièces/m², en partie inférieure du talus riverain ;
- la plantation de 720 arbustes à racines nues d'essences indigènes et adaptées en partie supérieure du talus, hauteur 60-90 cm, 2 pièces/m²;

Date de réalisation des travaux : mai 2009

Entreprise: BOVET Sarl

Coût global: 14 000 euros TTC

#### Intérêts de la visite





2004 2008

- ? Bilan de l'aménagement après 1 saison végétative et constat de repousse de la Renouée.
- ? Constat de reprise des végétaux implantés sur une berge initialement envahie de rhizomes.
- ? Difficulté de terrain et adaptations possibles sur d'autres sites.
- ? Echange d'expériences réalisées avec ce type d'aménagement sur d'autres sites éventuels.

#### Site 3 - pont de Grésy-sur-Isère





#### Descriptif du site

Le site est situé 1200 m en amont du pont de Grésy, en rive gauche de l'Isère, sur un atterrissement. Ce banc s'est fortement exhaussé suite à la baisse de la dynamique du cours d'eau et est aujourd'hui recouvert d'un dépôt de 2 m d'épaisseur de sables limoneux calcaires. Il n'est noyé que pour des crues au moins décennales. La nappe est donc très profonde (2.8 m). La végétation des bancs est régulièrement broyés par EDF et des essais de scarification ont été tentés à la fin des années "90". Ces essais ont peut-être été une cause de l'accélération de l'invasion du banc par dispersion des rhizomes dans le sol. En 2007, le banc est infesté par deux invasives, les solidages en aval (*Solidago gigantea*) et les renouées du Japon en amont. Les sondages dans le sol montrent que seule la couche 0-70 cm est infesté de rhizomes.

#### Aménagement

Le site a été choisi pour lancer le second essai en France d'éradication mécanique des renouées du Japon par concassage.

10 parcelles de 50 m² ont été délimitée, 5 dans la zone amont infestée de renouées, 5 dans la zone aval

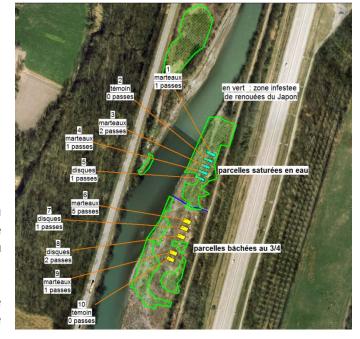
infestée de solidages (où la terre infestée de rhizomes a été déplacées).

Les parcelles amont ont été saturées en eau. Les parcelles aval ont été recouvertes au 3/4 d'une bâche opaque, la partie non couverte servant de "témoin".

Deux outils ont été testés, un godet à marteaux et un godet à disques, ainsi qu'un ou plusieurs passages.

Ce protocole a permis de constater l'efficacité du concassage associé à la couverture du sol (parcelle 6 : 100 % de mortalité) ou à une saturation en eau (parcelle 1 à 5 ; 100 % de mortalité).

3 saisons végétatives se sont déroulées depuis le concassage et aucun entretien n'a été réalisé sur le site.



Les bâches utilisées pour étanchéifier les parcelles ont été percées à la fin de l'expérience (automne 2008), mais les parcelles amont restent très humides. Des renouées ont pu passé depuis les trous faits dans les bâches, toutefois aucune repousse n'est apparue directement des terres initiales saturées en eau.

#### Intérêts de la visite

- ✓ la visite d'une zone complètement infestée et la visualisation des impacts sur la faune et la flore : en arrivant sur le site, parcourir la zone amont, observer le couvert végétal, rechercher les insectes et les autres plantes présentes et ....retrouver les parcelles expérimentales 1 à 5 (pas facile sauf si un groupe vous a devancé );
- ✓ l'évolution floristique des parcelles, où les renouées ont été complètement éradiquées(1 à 6) : observer la flore présente et la différence entre les parcelles saturées en eau et les parcelles uniquement bâchées, où la banque initiale de graines dans le sol influence fortement le couvert (recolonisation par des solidages notamment);
- ✓ la reconnaissance de deux espèces de renouées du Japon et des deux sexes (male fertile et male stérile): F. japonica et F. xbohemica. Il y a un seul massif de F.japonica, situé à gauche peu après l'entrée sur le site (essayer de le trouver). C'est probablement lui qui produit les graines viables, qui ont germé pendant l'expérience.
  - **F. japonica**: les feuilles sont assez petites, arrondies, coriaces / les inflorescences partent vers le haut et vers le bas (male stérile dit "femelle") si des fleurs sont encore visibles, regarder les étamines, qui sont courtes.







**F.** *xbohemica* : les hybrides sont nombreux et variés; ils ressemblent beaucoup à Papa (*F. sachalinense*) et/ou Maman (*F. japonica*).

Sur le site, c'est un hybride qui infeste la zone et qui ressemble beaucoup à *F. sachalinense*. Il est mâle fertile ; les inflorescences sont toutes dressées vers le ciel et si des fleurs sont encore visibles, les étamines dépassent largement le pistil.

✓ et en cherchant bien, la présence peut-être de semis de renouées!





# a renouée du Japon

#### Origine et morphologie

Originaire d'Asie, la renouée du Japon à été introduite en Europe au début du 19<sup>ème</sup> siècle pour ses qualités esthétiques.

Malheureusement, elle s'est vite échappée des jardins. Dotée d'une forte capacité d'adaptation, y compris dans les milieux difficiles, elle a d'abord gagné des espaces en friche, puis colonisé les bords de routes et les berges des cours d'eau.

Elle constitue aujourd'hui dans le monde entier une menace pour la biodiversité.

On peut facilement reconnaître la renouée du Japon avec :

- ses grandes tiges creuses, vertes ponctuées de rouge, hautes de 3 à 5 mètres
- ses larges feuilles d'un vert franc et ses tiges creuses,
- · ses grappes de petites fleurs blanches à jaune pâle en été.

Le nom de « renouée du Japon » regroupe en réalité plusieurs espèces, dont trois particulièrement présentes en Rhône-Alpes :



#### Renouée de Sakhaline

(feuille longue de 20 à 40 cm, en forme de fer de lance)





#### Renouée du Japon

(feuille ronde de 15 à 20 cm, avec une base plate)

Reynoutria japonica



(feuille ronde de 20 à 25 cm, en forme de coeur)

Renouée de

Reynoutria x bohemica



#### Impacts directs

Dans la grande compétition naturelle pour la conquête de nouveaux terrains, la renouée du Japon possède une bonne longueur d'avance sur ses concurrents végétaux :

- · développement rapide dès le début du printemps grâce aux réserves exceptionnelles de ses rhizomes,
- · peu de lumière sous son feuillage dense,
- · émission de substances toxiques dans le sol,
- système racinaire très étendu, ce qui lui permet de traverser des obstacles comme une route par exemple,
- · dispersion grâce au grand nombre de bourgeons présents sur ses rhizomes.

Ces « tactiques » particulièrement efficaces ont des conséquences lourdes pour notre environnement.

En premier lieu, la renouée du Japon élimine toute concurrence végétale et prive ainsi la faune locale de son habitat naturel.

Par ailleurs, très présente en bordure de cours d'eau, elle accélère l'érosion des berges.

Enfin, elle uniformise les paysages, coupe les vues et empêche toute activité humaine dans les milieux qu'elle colonise (promenade, baignade, pêche, etc.).











#### Plusieurs démarches contre cette colonisation

La méthode la plus efficace reste la prévention : il faut protéger les secteurs qui n'ont pas encore été colonisés.

#### Secteurs non colonisés

#### Ouvrir l'œil

À l'état de jeune pousse, la renouée n'est pas toujours facile à identifier, surtout au milieu d'autres plantes.

Pourtant il est essentiel de la repérer le plus tôt possible.

Elle se développe très vite et au-delà d'un certain stade de colonisation, il deviendra quasiment impossible d'en venir à bout.

#### Occuper le terrain

La renouée du Japon colonise d'abord les terrains à nu et les milieux perturbés (chantiers de construction ou friches par exemple).

Pour la concurrencer, il faut que la végétation soit dense et vigoureuse. Alors, dans vos jardins, choisissez des espèces adaptées aux conditions locales (sol, climat, etc.).

## ⚠ Désherbage chimique

Vous pouvez associer une ou deux fauches en été avec un traitement en septembre (sève descendante), à condition de respecter impérativement les doses et indications des fabricants, et de toujours rester à bonne distance des cours d'eau. Malgré tout, cette méthode comporte des risques encore mal connus pour notre environnement et notre santé. Utilisez-la donc avec modération !

#### Eviter le "colportage"

La renouée colonise les milieux avec une vitalité redoutable : un centimètre de rhizome suffit!

La priorité, c'est donc d'éviter de la disperser, même accidentellement.

Par exemple, en sortant d'une zone contaminée, inspectez bien les roues de votre véhicule: un morceau de renouée peut s'y cacher...



#### Secteurs colonisés : petites surfaces

#### Sitôt poussée, sitôt arrachée

Un rhizome de renouée atteint très vite plusieurs dizaines de centimètres. Il est donc capital d'intervenir le plus tôt possible, d'autant que les jeunes pousses qui apparaissent en avril-mai sont plus faciles à arracher.

Dans ce cas, veillez à tirer doucement sur la plantule pour ne pas en laisser un seul morceau en terre.

#### Faucher plusieurs années

Pour éviter l'expansion de la renouée, on peut la faucher au moins quatre fois par an. Les déchets de coupe doivent alors être séchés puis évacués en déchetterie.

Le pâturage est également possible en début de végétation. Dans tous les cas, ces actions devront être répétées pendant plusieurs années.



#### Secteurs colonisés : grandes surfaces

#### Evaluer les enjeux et les impacts

Lorsque la colonisation a gagné des espaces relativement étendus, les méthodes évoquées plus haut peuvent vite devenir lourdes à mettre en œuvre.

En dressant un état des lieux détaillé (sensibilité des milieux environnants, risques de propagation, etc.), vous pourrez aiuster l'ampleur de vos actions en fonction de leur utilité.

#### Surveiller et contenir l'expansion

Parfois, si l'envahissement est trop dense et/ou la surface à couvrir trop étendue, il n'y a plus de possibilité d'élimination du massif de renouées lui-même.

Dans ce cas, l'enjeu principal est de contenir la colonisation par la fauche et l'arrachage des plants de renouée en limites de massifs.

#### Les actions menées par le Département depuis 2005 :

Veille : suivi du cadre législatif, connaissance des pratiques françaises et internationales

Sensibilisation: réunions d'information, campagne d'information grand public 2009

Expérimentation : test de nouvelles méthodes de lutte avec publication officielle au printemps 2009

Gestion: entretien du réseau routier sur 3200 km,

Formation interne : 150 agents de terrain formés

Assistance technique : 3 techniciens rivière mis à disposition des collectivités pour la gestion des